



VILLE D'ARLON

# Challenge du Jeune Espoir - 2020

## Formulaire de communication des résultats sportifs mensuels

Vous avez réalisé une ou plusieurs performances sportives au cours de l'année ou vous souhaitez communiquer une prestation sportive réalisée par un jeune sportif ou une équipe sportive, nous vous invitons à compléter le formulaire suivant.

### Extrait du règlement d'ordre intérieur de la Commission des Sports :

*Art. 44. Le challenge du « jeune espoir » est organisé en vue d'encourager les sportifs âgés entre 10 et 16 ans au moins et domiciliés obligatoirement sur le territoire de la commune d'Arlon, qui réalisent des performances sportives et qui ne peuvent pas concourir à l'obtention du Trophée sportif de la Ville d'Arlon.*

---

### Performance individuelle :

#### Coordonnées du sportif :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

Date de naissance : ..... Discipline pratiquée : .....

### Performance par équipe :

#### Coordonnées du club sportif :

Nom du club sportif : .....

Adresse complète du siège du club : .....

.....

Discipline pratiquée : .....

---

### Description de la performance sportive :

Date de réalisation de la performance sportive : .....

Lieu de la réalisation de la performance sportive : .....

Dénomination de la compétition : .....

Type de compétition (biffer les mentions inutiles) : Provinciale / Régionale / Nationale / Internationale

Catégorie sportive (ex : cadets, juniors, ...) : .....

En quelques lignes, expliquez la performance réalisée (ex : classement obtenu, nombre de participants, niveau de la compétition, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Remarques :**

- ✓ N’hésitez pas à joindre des articles de presse ou tout document relatant la compétition
- ✓ Vous pouvez compléter plusieurs formulaires tout au long de l’année
- ✓ Le formulaire peut être envoyé par mail à l’adresse : [sports@arlon.be](mailto:sports@arlon.be) ou par courrier auprès du Secrétariat de la Commission des Sports (Hôtel de Ville – rue Paul Reuter, 8 à 6700 ARLON)